

**REPUBLIQUE  
FRANCAISE  
DEPARTEMENT  
du LOIRET**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE FAY AUX LOGES**

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-trois mai à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur MURA Frédéric, Maire.

**Présents** : Monsieur Frédéric MURA, Monsieur Gérard HUET, Madame Magali BLANLUET, Monsieur Fabrice PELLETIER, Monsieur Bruno GUYARD, Madame Aurore YANG, Madame Anne BOUQUIER, Madame Christelle TESSIER, Monsieur Bruno GODET, Monsieur Jacques ABBO, Monsieur Loïc CROCHET, Madame Solène MENNECIER, Madame Mariline BOUCLET, Madame Marie COSTA, Madame Vanessa CHABOURINE.

**Nombre de membres**

Afférents au Conseil municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	26	19

**Absents ayant donné un pouvoir** : M. Philippe BAUMY à Mme Aurore YANG, Mme Marianne HUREL à M. Jacques ABBO, M. Hervé LHOMME à M. Gérard HIUET, Mme Aline MERIAU à Mme Magali BLANLUET.

**Absents excusés** : Monsieur Pascal PETITPIERRE, M. Bruno THOMAS, Monsieur Jean-Philippe LECOINTE, Madame Stéphanie AUBAILLY-GRON, Monsieur Yann BOUGUENNEC, Madame Anab LEFFRAY, Monsieur Pierre HABERT.

A été nommée secrétaire : Madame Christelle TESSIER,

**Date de la convocation**

17 mai 2024

**Date d'affichage**

17 mai 2024

**Objet de la délibération**

**7- Finances locales  
7-1- Décisions budgétaires  
7-1-2-2 Budget  
supplémentaire – délibéré  
avec document budgétaire**

**2024-036 - Budget  
supplémentaire eau 2024**

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture

le

et publication ou notification

le 28 mai 2024

Vu le Code général des collectivités territoriales,  
Vu la délibération n°2024-014 du Conseil Municipal du 15 février 2024 relative au vote du budget primitif eau 2023,  
Il est proposé le budget supplémentaire suivant :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
011	Charges à caractère général	56 341,48 €
023	Virement à la section d'investissement	730 000,00 €
042	Opération de transfert entre section	10 000,00 €
022	Dépenses imprévues	6 000,00 €
<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>		<b>802 341,48 €</b>

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
002	Résultat d'exploitation reporté (excédent)	800 341,48 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	2 000,00 €
<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>		<b>802 341,48 €</b>

DEPENSES D' INVESTISSEMENT		
040	Opération d'ordre de transfert entre section	2 000,00 €
20	Immobilisations incorporelles	70 972,85 €
21	Immobilisations corporelles	28 000,00 €
23	Immobilisations en cours	640 000,00 €
020	Dépenses imprévues	20 000,00 €

<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>	<b>760 972,85 €</b>
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	
001 Solde d'exécution de la section d'investissement	12 176,85 €
021 Virement de la section d'exploitation	730 000,00 €
040 Opérations d'ordre de transfert entre section	10 000,00 €
13 Subventions	8 796,00 €
<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>	<b>760 972,85 €</b>

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

-**APPROUVE** le budget supplémentaire du budget primitif eau 2024 tel que présenté ci-dessus,

-**AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires.

La secrétaire de séance  
Christelle TESSIER

Pour copie conforme,  
Le Maire  
Frédéric MURA

